

LA TRANSACTION

VENTE IMMEUBLES ET TERRAINS

Montants TTC 20.0%, calculés sur le montant de la transaction réalisée

HONORAIRES CHARGE VENDEUR, SAUF CONVENTION CONTRAIRE et comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

MONTANT DE LA COMMISSION	
5 500 €	pour une vente inférieure ou égale à 63,000€
8,7%	pour une vente entre 63,001€ inclus à 127,000€ inclus
7,5%	pour une vente entre 127.001€ inclus à 192,000€ inclus
6,6%	pour une vente entre 192.001€ inclus à 245.000€ inclus
6,1%	pour une vente entre 245.001€ inclus à 770.000€ inclus
5,5%	pour une vente supérieure à 770.001€ inclus

Honoraires forfaitaires d'Estimation : 340 €

Forfait estimation + constitution intégrale d'un dossier de vente sans commercialisation : 2000€ TTC

HONORAIRES Charge ACQUEREUR dans le cadre de **successions, divorce, liquidation (liste non exhaustive)**

MONTANT DE LA VENTE en €	Montant honoraires TTC
<59000	5 500,00€
59001 - 69000	6 000,00€
69001 - 80000	7 000,00€
80001 - 100000	8 000,00€
100001 - 120000	9 000,00€
120001 - 140000	10 000,00€
140001 - 160000	11 000,00€
160001 - 180000	12 000,00€
180001 - 200000	13 000,00€
200001 - 220000	14 000,00€
220001 - 240000	15 000,00€
240001 - 270000	16 000,00€
270001 - 290000	17 000,00€

MONTANT DE LA VENTE en €	Montant honoraires TTC
290001 - 310000	18 000,00€
310001 - 330000	19 000,00€
330001 - 350000	20 000,00€
350001 - 370000	21 000,00€
370001 - 390000	22 000,00€
390001 - 410000	23 000,00€
410001 - 430000	24 000,00€
430001 - 450000	25 000,00€
450001 - 470000	26 000,00€
470001 - 490000	27 000,00€
490001 - 510000	28 000,00€
< 510001	5,50%

Les frais et honoraires ne seront dus qu'en cas de réalisation effective de la vente

Les honoraires d'estimation et de constitution du dossier sans mise en venteseront facturés dès lors que la mission est remplie (remise dossier estimatif et pièces nécessaires à la signature d'un compromis de vente)

1. HONORAIRES DE LOCATION — APPARTEMENT OU MAISON

Prestation	Propriétaire	Locataire
Honoraires d'entremise et de négociation	120 € TTC	—
Visite, constitution du dossier & rédaction du bail	8 € / m²	8 € / m²
Réalisation de l'état des lieux (entrée ou sortie)	3 € / m² (vide) 4 € / m² (meublé)	3 € / m²
Total par m² de surface habitable	11 € ou 12 € / m²*	11 € / m²*

* Dans la limite d'un montant d'un mois de loyer charges comprises.

2. PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES DE LOCATION

Estimation de valeur locative	120,00 € TTC	charge propriétaire
Étude de solvabilité d'un dossier	150,00 € TTC	charge propriétaire
Rédaction du bail seul (habitation vide/meublée, stationnements, garages)	170,00 € TTC	charge propriétaire
Réalisation d'un état des lieux seul (entrée ou sortie) < 50 m² (<3€/m² vide, 4€/m² meublé)	150,00 € TTC	charge propriétaire
Rédaction d'avenant au bail	150,00 € TTC	charge locataire

3. FORMULES DE GESTION LOCATIVE (En % TTC des encaissements)

TRANQUILLITÉ 7,00 % TTC

- Encaissements loyers & charges (appel, régul.)
- Délivrance quittances et reçus
- Envoi des décomptes propriétaires
- Révision annuelle des loyers
- Traitement précontentieux (2 relances + 1 mise en demeure)
- Régularisation des charges locatives
- Gestion travaux courants (≤ 1 000 € TTC)
- Contrôle et acceptation du congé locataire
- Etat des lieux de sortie et comparatifs
- Remboursement et/ou retenues sur caution

SÉRÉNITÉ 9,90 % TTC

- Inclus l'ensemble des prestations de la Formule Tranquillité
- Recouvrement des créances: suivi du dossier contentieux du commandement de payer par huissier à l'expulsion
- Gestion des sinistres: à hauteur de 5 heures de traitement de dossier

Garantie Loyers Impayés (GLI) :

2,90 % TTC

- Prise en charge loyers impayés (100 000 € / sinistre / lot)
- Prise en charge des frais d'huissier et d'avocats
- Garantie dégradation immobilière (10 000 € par sinistre et par lot)

4. PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES DE GESTION

Frais administratifs et mise à disposition de l'espace extranet 4,00 € TTC / mois

A. PRESTATIONS AU TEMPS PASSÉ: 69,00 € TTC / HR

- Gestion des travaux non courants (à partir de 1 000,01 € TTC du devis)
- Gestion des sinistres (déclaration, suivi, expertise, indemnités et reversement)
- Préparation logement avant mise en location (conseils, aménagement, compteurs, suivi)
- Gestion d'un dossier SOLIHA
- Visite annuelle et/ou étude technique du bien loué durant le cours du bail

B. AUTRES PRESTATIONS SPÉCIFIQUES

- Établissement et envoi des éléments d'aide à la déclaration des revenus fonciers : **60,00 € TTC / an / lot**
- Recouvrement des créances (suivi du dossier contentieux du commandement de payer par huissier à l'expulsion). **200,00 € TTC** (forfait) Frais de procédure à la charge du bailleur (huissier, avocat, ...)
- Représentation du bailleur en AG / organismes : **90,00 € TTC (taux horaire)**
- Gestion des parties communes (monopropriété) : **55,00 € TTC / mois / bâtiment**
- Édition du diagnostic ERP: **15,00 € TTC**
- Gestion des charges de copropriété: **Offert (sous réserve de fonds)**
- Frais de fin de gestion: **150,00 € TTC (si bien non remis en vente)**